

Neuchâtel, le 9 juin 2023

Les autorités neuchâteloises autorisent Yverdon-Sport à démarrer sa saison de Super League au stade de La Maladière

Neuchâtel est disposé à accueillir Yverdon-Sport (YS) pour ses potentiels premiers matches de Super League. Les autorités cantonales et communales ont donné leur accord de principe, sous certaines conditions de sécurité, pour mettre le stade de La Maladière à disposition du club yverdonnois pour trois matches de début de saison de Super League, en attendant la mise en conformité du stade municipal d'Yverdon-les-Bains en septembre.

Répondant à une sollicitation de Mario Di Pietrantonio, président d'Yverdon-Sport, les autorités cantonales et communales de Neuchâtel ont rapidement trouvé des solutions pour permettre au club yverdonnois de jouer ses premiers matches « à domicile » de Super League entre juillet et septembre au stade de La Maladière. Cette autorisation officielle, donnée avec l'accord de Neuchâtel Xamax FCS, était nécessaire à YS pour son dépôt de licence auprès de la Swiss Football League.

Les frais de location du stade et de la sécurité à ses abords seront à la charge du club yverdonnois. Les matches seront joués à huis clos afin de limiter l'engagement d'effectifs policiers, qui restent indispensables pour prévenir les actions de hooliganisme malheureusement très fréquentes ces derniers mois.

Les autorités neuchâteloises, invoquant l'esprit sportif, tendent ainsi la main à un club d'une ville voisine qui risquait de ne pas pouvoir accéder à la ligue supérieure en raison de l'impossibilité de mettre aux normes son stade dans les temps. Elles félicitent le club Yverdon-Sport pour son ascension en Super League, au terme d'une magnifique saison.

Ville de Neuchâtel
République et canton de Neuchâtel

Renseignements complémentaires

Nicole Baur, présidente de la Ville, conseillère communale en charge des sports, 032 717 74 01

Alain Ribaux, conseiller d'Etat en charge de l'économie, de la sécurité et de la culture, 032 889 61 00